

Longchamp joue à un «jeu dangereux»

Les syndicats suisses ont dénoncé jeudi le «jeu dangereux» du conseiller d'Etat genevois François Longchamp dans le conflit qui oppose des salariés en grève d'ISS Aviation à leur employeur.

Les syndicats accusent François Longchamp d'approuver le dumping salarial pratiqué par l'entreprise, accusation rejetée par cette dernière.

Durant la campagne de votation sur la libre circulation des personnes, les autorités ont assuré qu'elles s'opposeraient à toute sous-enchère salariale; aujourd'hui Genève fait le contraire, a critiqué à Berne Katharina Prelicz-Huber, présidente du Syndicat des services publics (SSP). Et la conseillère nationale verte zurichoise d'annoncer qu'elle interviendra en septembre au Parlement si aucune solution n'est trouvée au conflit d'ici-là.



Les syndicats accusent François Longchamp d'approuver le dumping salarial.(photo: Keystone)

En grève depuis le 9 juillet, quelque treize employés, sur les 135 que compte l'entreprise sur le tarmac genevois, s'opposent à la dénonciation par ISS Aviation des conventions collectives de travail (CCT) et leur remplacement par des contrats individuels. Selon le SSP, la plupart des nouveaux salaires sont inférieurs entre 200 et 1300 francs aux anciens.

Ce que conteste une nouvelle fois l'entreprise dans un communiqué publié dans la foulée de la conférence de presse des syndicats. Selon elle, «aucun collaborateur d'ISS Aviation n'a vu ou ne verra son salaire baisser». Et de se lancer dans une guerre des chiffres avec les syndicats, tous deux les présentant de manière différente.

L'Etat pointé du doigt

Pour Paul Rechsteiner, président de l'Union syndicale suisse (USS), l'Etat de Genève est directement touché dans ce conflit puisque c'est lui qui accorde les concessions aux entreprises travaillant à l'aéroport de Genève. «Si avec la contribution de l'Etat il est possible de faire pression sur les salaires, alors tous les salariés de Suisse sont concernés», a-t-il déclaré.

Les grévistes et leurs représentants refusent en conséquence la dernière proposition faite par François Longchamp, à savoir de saisir le Conseil de surveillance du marché du travail pour déterminer si la CCT cantonale du nettoyage est applicable à ISS Aviation. Or cette CCT, qui concerne l'ensemble de la branche, offre des conditions encore plus basses que celles dénoncées par l'entreprise, dénonce Stefan Giger, secrétaire général du SSP.

Les syndicats proposent donc au ministre genevois et de l'emploi, qui est également président de l'Aéroport international de Genève, de le rencontrer le 19 août. Rappelant que le SSP a refusé son arbitrage dans ce conflit et que les tentatives de conciliation ont échoué, François Longchamp va aller de l'avant dans ses démarches.

Quant à l'accusation de dumping salarial, elle est infondée, selon le secrétaire général adjoint de son département, Bernard Favre. «Genève est le seul canton qui dispose d'une CCT étendue dans le secteur du nettoyage. De force obligatoire, cette CCT conclue à l'initiative de l'Etat permet justement d'éviter le dumping salarial», a-t-il expliqué.

Mauvaise image

De son côté, ISS Aviation, qui sur le tarmac genevois officie en tant que sous-traitant de Swissport, se dit satisfaite de la solution proposée par le conseiller d'Etat. «Un examen approfondi de nos conditions de salaire sera le meilleur démenti possible de la campagne de désinformation du SSP», écrit l'entreprise.

Et si la société répète que ce ne sont qu'une petite minorité de salariés qui mènent la grève, son directeur général pour la Suisse André Nauer reconnaît jeudi dans les colonnes du «Temps» que «l'image de l'entreprise souffre» de ce mouvement social. Selon lui, les demandes des syndicalistes sont toutefois «financièrement irresponsables».

(ats)

